

Allocution du Président de la République

Obsèques du Caporal-chef MERCIER et du caporal MARTIN

Caserne des sapeurs-pompiers de Champerret

Mercredi 21 novembre 2007

Mesdames et Messieurs,

J'ai eu trop souvent l'occasion d'accompagner des hommes victimes de leur devoir. Je ne m'y habituerai jamais et ma tristesse est à chaque fois incommensurable.

Aujourd'hui, ma place était parmi vous, comme celle de notre ministre de l'Intérieur, Michèle ALLIOT MARIE, de notre ministre de la Défense, Hervé MORIN. Ma place était dans cette caserne de Champerret, pour rendre hommage à deux des vôtres, au caporal-chef Matthieu MERCIER, au caporal Ludovic MARTIN, qui sont allés jusqu'au bout de leur engagement au service de leurs concitoyens. Ils ont illustré de la plus noble mais aussi de la plus dramatique façon la devise de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris : « Sauver ou Périr ».

Matthieu, Ludovic, vendredi dernier, votre brigade, celle de Bitche, est appelée pour intervenir sur un violent incendie dans le 19ème arrondissement. Dès votre arrivée sur les lieux, vous êtes chargés de partir à la recherche d'une employée de l'établissement.

Et c'est au cours de votre reconnaissance que l'effondrement d'une cage d'escalier vous ensevelit. En dépit de l'acharnement de vos camarades, qui ont tout fait, pour vous arracher de ce piège, rien n'y fait. Et lorsqu'ils y parviennent, il est trop tard.

Devant vous qui avez été foudroyés en pleine jeunesse, que dire qui soit à la hauteur du sacrifice ? Devant vous qui commencez votre vie d'homme, que dire qui soit à la pleine mesure de la douleur qu'éprouvent vos parents, vos proches ? Devant vous qui aviez encore

tant de rêves et de projets à réaliser, que dire qui rende justice à l'exemple absolu de votre engagement ?

Sans doute dire simplement ce que chacun d'entre nous ressent au fond de son âme : le respect,

l'admiration, l'émotion et la peine immense qui nous étreignent en cet instant.

Matthieu et Ludovic, vous aviez choisi bien plus qu'un métier. Vous avez choisi une vocation, celle de

mettre votre vie au service des autres. Vous avez librement décidé de vous porter au devant du danger. Ce qui fait la valeur inestimable de votre engagement, c'est cette part de sacrifice accepté en toute connaissance de cause, ce don de vous, totalement et librement consenti.

Choisir d'être sapeur-pompier, c'est accepter de partir à tout moment. C'est accepter d'être confronté à

toutes les situations, des plus anodines aux plus graves, des plus simples aux plus dangereuses. C'est accepter de partir en intervention sans avoir jamais la certitude qu'il y aura un retour. C'est accepter de défier l'imprévisible au risque des plus grands périls.

Matthieu MERCIER, vous vous êtes engagé en 2004. Votre valeur et votre esprit de décision vous ont rapidement valu la confiance de vos chefs. C'est pour cela qu'ils vous ont confié la responsabilité de chef d'équipe. Et c'est sur le terrain, dans l'action, que vous avez gagné l'estime de vos camarades par votre comportement exemplaire, par l'écoute que vous leur accordiez et par votre générosité. Vous n'avez jamais dévié de cette ligne de conduite, Matthieu MERCIER, elle vous honore et à travers vous, elle honore l'ensemble des sapeurs-pompiers.

Ludovic MARTIN, vous étiez de la même trempe. Sapeurs-pompiers depuis tout juste deux ans, votre

enthousiasme et votre sens du devoir vous avaient déjà fait remarquer de vos chefs et apprécier de vos camarades. Pompiers modèles, vous formiez, avec le caporal-chef Mercier, une équipe exemplaire.

A vous leurs parents, à vous leurs frères, à vous leurs amis, je veux dire notre soutien, et si vous le

permettez, notre affection, dans l'épreuve que vous traversez.

Lorsqu'un sapeur-pompier meurt au feu, c'est toute la famille des sapeurs-pompiers qui porte son deuil. Cette famille sait toujours faire ce qu'il faut pour accompagner ses camarades. Dans la dignité et dans la sobriété. Cette famille sait honorer leur mémoire. Cette famille sait enfin entourer les familles éprouvées et leur apporter appui et réconfort.

Nous n'oublierons pas le sacrifice des ces héros humbles et discrets. Ludovic, Matthieu, la France est fière de vous, la France ne vous oubliera pas. Au nom de la Nation qui vous doit reconnaissance et respect, je veux vous promettre, Matthieu et Ludovic, que nous ne manquerons pas d'honorer votre mémoire.

En vous accordant une promotion à titre posthume et en vous décorant, la Nation rend un juste et ultime hommage à votre courage et à votre sacrifice.

Je veux dire devant le Maire de Paris, devant les élus parisiens, tous les sapeurs-pompiers de la BSPP que nous sommes tous solidaires de votre peine. En regardant les cercueils de Matthieu et de Ludovic que chacun y trouve une volonté renouvelée dans son engagement. Vous avez choisi cette vie, soyez dignes de ceux qui viennent de partir.

Je n'ai pas dû prendre beaucoup de temps pour résumer leur vie, elle a été courte. Mais désormais, ils font partie des héros de la BSPP.

Aux familles, je veux dire que nous serons là, que vous n'êtes pas

seules, et que vous devez être fières de vos enfants. Ils ne sont pas morts pour rien. Ils ont choisi leur vie et ce n'est pas tout le monde qui peut le dire.

Sergent MERCIER, Caporal–chef MARTIN, votre bravoure est désormais un exemple pour tous ceux qui se destinent à cette vocation exigeante. C'est pourquoi, vous allez recevoir la médaille d'or pour acte de courage et de dévouement. C'est pourquoi, dans quelques instants, je vous remettrai également la Légion d'Honneur.

Sergent MERCIER, reposez en paix.

Caporal–chef MARTIN, reposez en paix.

Nous ne vous oublierons pas car nous n'en avons pas le droit.